

**Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux**

Objet : Convocation Conseil Municipal

Réf. : CG/EP/KC - N°2026-1626

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir participer à la prochaine séance du Conseil Municipal d'Essarts-en-Bocage qui se déroulera le :

**Lundi 28 Septembre 2026 à 19 heures 30
Salle du Conseil – Mairie des Essarts
LES ESSARTS – 85140 ESSARTS-EN-BOCAGE**

Décisions du Maire

Ordre du jour :

Affaires Générales :

1. Approbation de l'Avenant n°1 à la Convention Constitutive du GIP Géo Vendée,
2. Avis sur la dérogation de repos dominical des commerces de détail pour l'année 2027,
3. Mandat spécial dans le cadre du Jumelage avec BICESTER.

Affaires Financières :

4. Adoption de la nouvelle Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation au 1^{er} Janvier 2027 (Article 108 de la Loi de Finances Initiale 2026),
5. Travaux de réhabilitation de l'école Gaston Chaissac – Avenant au Lot n°9 « Électricité » avec l'Entreprise AMIAUD.

Voirie – Urbanisme :

6. Passation d'une convention avec le Département de Vendée d'autorisation de travaux et d'entretien pour l'aménagement de la Rue Sainte-Bernadette (RD 39) à Boulogne,
7. Passation d'une convention de financement par Fonds de Concours avec le Département de Vendée pour l'aménagement de la Rue Sainte-Bernadette (RD 39) à Boulogne,
8. Convention de maîtrise d'œuvre avec VENDÉE EXPANSION-SPL relative à la reprise du giratoire Avenue de la Promenade et de la Rue Dubuffet,
9. Convention avec le SYDEV relative aux modalités financières et techniques de réalisation d'un effacement de réseau électrique Rue de La Ramée,
10. Convention avec le SYDEV relative aux modalités financières et techniques de réalisation d'une opération de rénovation d'éclairage Rue de La Ramée,

.../...

SIÈGE SOCIAL
Mairie déléguée – Les Essarts

51 rue Georges Clemenceau – LES ESSARTS
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE
Tél. 02 51 62 83 26
mairie-essarts@essartsenbocage.fr

Mairie déléguée – Boulogne

4 rue Jacques Cauneau – BOULOGNE
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE
Tél. 02 51 40 54 65
mairie-boulogne@essartsenbocage.fr

www.essartsenbocage.fr



@essartsenbocage

11. Transfert de voirie départementale dans le domaine public communal (sections RD 7 et RD 11),
12. Signature d'une Convention d'Étude avec l'E.P.F. de Vendée (Établissement Public Foncier) sur la Commune déléguée de Boulogne,
13. Lotissement « L'Aveneau » sur la Commune déléguée de Boulogne : Convention de partenariat avec Vendée Habitat pour la réalisation de 4 logements sociaux,
14. Lotissement « L'Aveneau » sur la Commune déléguée de Boulogne : attribution des marchés de travaux – Lot 2 : Travaux d'Aménagement Paysagers,
15. Lotissement « L'Aveneau » sur la Commune déléguée de Boulogne : fixation du prix des terrains,
16. Lotissement « L'Aveneau » sur la Commune déléguée de Boulogne : Convention avec le SYDEV,
17. Lotissement « L'Aveneau » sur la Commune déléguée de Boulogne : Convention avec VENDÉE EAU pour l'extension du réseau d'eau potable,
18. Convention d'occupation du domaine public avec PHOENIX France INFRASTRUCTURES afin d'installer, exploiter et maintenir une station radioélectrique Rue du Stade sur la Commune déléguée de Boulogne,
19. Adhésion au Groupement de Commande pour les travaux de voirie proposé par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts.

Éducation – Enfance - Jeunesse :

20. Participation aux dépenses de l'École Publique de Mortagne sur Sèvre,
21. Répartition financière du RASED – 2025-2026,
22. Tarifs des ventes pour l'autofinancement du séjour 2027 – Marché de Noël.

Ressources Humaines :

23. Instauration de l'ISFE (Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement) pour le cadre d'emploi des agents de police municipale,
24. Modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) : intégration des cadres d'emplois de bibliothécaires territoriaux, assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques, techniciens territoriaux, éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives,
25. Déclaration de dérogation aux Travaux interdits en vue d'accueillir des jeunes mineurs âgés d'au moins 15 ans en formation professionnelle,
26. Modalités de versement de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS),
27. Modification du tableau des effectifs permanents, filière culturelle.

Comptant sur votre présence et dans l'attente de cette rencontre, je vous prie de croire, **Madame, Monsieur**, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire d'Essarts-en-Bocage,

 **Caroline GILBERT**